

Evolution de la progression d'enseignement fédéral

Pourquoi faire évoluer la progression fédérale en voile légère ?

Pour mieux promouvoir leurs activités et fidéliser leurs différents publics, de nombreuses écoles de voile souhaitaient disposer de niveaux de certification supplémentaires dans la progression d'enseignement fédéral. Pour répondre à cette demande, nous avons proposé une nouvelle segmentation de la progression qui permet de créer des niveaux intermédiaires jusqu'au niveau 3, sans modifier le contenu et la cohérence d'ensemble de notre progression.

Cette nouvelle organisation a été testée auprès d'un petits nombre d'écoles durant la saison d'été 2019. Un questionnaire d'après saison nous a permis d'affiner ce travail afin de valider une nouvelle progression qui sera généralisée cette saison 2020 dans le réseau. Les outils du pratiquant associés au Passeport Voile ont été actualisés en ce sens et nous en avons profité pour tenir compte d'autres remarques et évolutions attendues, lors du toilettage de ces outils.

NAVIGATION



NIVEAU BLANC

Découvrir la voile



NIVEAU JAUNE

Se déplacer à la voile sur des trajectoires directes



NIVEAU JAUNE/ORANGE

Naviguer à toutes les allures



NIVEAU ORANGE

Atteindre tout point du plan d'eau



NIVEAU ORANGE/VERT

Naviguer en surpuissance



NIVEAU 3 VERT

Evoluer librement dans une zone de navigation surveillée



NIVEAU 4 BLEU

Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique



NIVEAU 5 VIOLET

Naviguer de façon performante et responsable

Pôle Prospective et Développement Economique
Sylvie Lasseaux /Philippe Delhaye

Evolution de la carte de progression

Les évolutions ne concernent que les **3 premiers niveaux (la pratique encadrée)**. Les niveaux bleu et violet sont inchangés. La nouvelle progression a ainsi permis de créer 3 niveaux intermédiaires avant le niveau 3 (vert): le niveau blanc, le niveau jaune/orange et le niveau orange/vert. Cela permet de disposer de 6 niveaux au lieu de 3. Les compétences associées à ces niveaux témoignent toujours de compétences intermédiaires clairement identifiables.

Evolution du livret de certification

Le livret de certification 2020 est le seul document associé au Passeport Voile. Il est délivré au pratiquant. Il s'agit d'un **livret Voile légère**. Les contenus liés à l'habitacle sont dans le livret plaisance et croisière.

Le nouveau livret Voile Légère comprend :

- La progression détaillée
- La possibilité d'enregistrer les expériences avec plus de place pour l'avis des moniteurs/trices
- L'actualisation des niveaux d'accès aux diplômes et aux fonctions

Ce livret voile légère ne comprend plus :

- La progression Kiteboard (carte spécifique de progression et de certification)
- La découverte des autres sports nautiques



MAJ : avril 2020

FF
Voile